



CYCLE :
Formation Continue



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :
Formation en ligne avec regroupements
en présentiel



Crédit: freepik.com

MASTER 2

**MENTION
DROIT FISCAL**

Contentieux fiscal et douanier

Objectifs



Le cycle de formation continue du Master 2 Contentieux fiscal et douanier a pour objectif de proposer aux praticiens de la fiscalité un enseignement technique et spécifique dans un domaine particulièrement complexe et en continuelle mutation.

Première formation spécialisée en ce domaine sur le plan national, elle concerne un public d'apprenants possédant déjà des connaissances en droit fiscal et souhaitant maîtriser les règles particulières de ces contentieux spéciaux dont les régimes, en constante évolution, empruntent tant au droit privé qu'au droit public.

La formation est assurée par une équipe pédagogique mêlant des universitaires et des praticiens dont l'expertise croisée apparaît particulièrement appropriée à l'étude des problématiques soulevées par le contentieux fiscal et douanier, qui outre leur technicité, sont fréquemment renouvelées par l'actualité juridique (législative, jurisprudentielle et réglementaire).

L'équipe pédagogique du Master 2 Contentieux fiscal et douanier et le service Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole propose un cycle de formation adaptée aux contraintes de la vie professionnelle et géographique.



DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Master - (niveau 7)
Code RNCP : 38197



DURÉE :

13 mois - Nov. N à Déc. N+1
2-3 jours tous les deux mois



VOLUME HORAIRE :

172h en distanciel - 103h en présentiel
15,5h d'examens

Publics visés

- Juristes fiscalistes
- Avocats et élèves avocats
- Agents de l'administration fiscale
- Douaniers
- Magistrats administratifs et judiciaires
- Experts-comptables

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

- Master 1 ou maîtrise dans les domaines droit, économie ou gestion
- Certification professionnelle de niveau 6 inscrite au RNCP dans ces mêmes domaines
- Validation des Acquis Professionnels

Sélection des candidats

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Maximum **30 stagiaires** accueillis sur le parcours

Programme

Réunion de rentrée (2 heures)

UE Préliminaire : Rappels contrôle fiscal (20 heures)

UE1 - Contentieux de l'impôt

103h

Réclamation contentieuse
Contentieux devant le juge administratif de l'impôt
Contentieux devant le juge judiciaire de l'impôt
Contentieux du recouvrement
Contentieux de l'UE

UE2 - Contentieux spéciaux de l'impôt

53h

Contentieux administratif annexes
Contentieux des perquisitions
Contentieux européen des droits de l'Homme
Contentieux constitutionnel

UE3 - Contentieux pénal

74h

Droit pénal fiscal
Droit fiscal pénal
Jugement et application
Ministère public et poursuites pénales en matière fiscale

UE4 - Contentieux douanier

25h

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Pour les UE 1, 2, 3, l'évaluation fait l'objet d'un contrôle continu (devoirs à rendre et quiz) et d'un examen terminal.
L'UE préliminaire et l'UE4 font l'objet d'un seul examen terminal.
Un grand oral aura lieu à la fin de la formation.

Responsables pédagogiques

Charles-Henri Hardy, Maître de conférences, UT Capitole

Sophie de Fontaine, Maître de conférences, UT Capitole

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Ludovic Ayrault, Professeur de droit public Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Sophie de Fontaine, Maître de conférences, UT Capitole
- Gilles Dedeurwaerder, Maître de conférences, UT Capitole
- Charles-Henri Hardy, Maître de conférences, UT Capitole
- Marc Segonds, Professeur droit privé, UT Capitole

Professionnels (liste indicative) :

- Véronique Benlafquih, Première Vice-procureur, Cheffe du service de lutte contre la criminalité économique et financière
- Thierry Gasquet, Avocat au Barreau de Toulouse, Camille Avocats
- Thomas Heintz, Avocat barreau Paris, Bosco Avocats
- Jean-Paul Hordies, Avocat barreaux Bruxelles et Paris, Lectio-Avocats
- Sandrine Leclercq, Magistrat judiciaire, Cour d'appel de Toulouse
- Claire Lerebourg, Inspectrice principale DIRCOFI Sud-Est Pyrénées
- Bastien Lignereux, Maître des requêtes au Conseil d'Etat
- Audrey Marzura, Inspectrice poursuivante, Direction générale des douanes et droits indirects
- Adrien Merchadier, Avocat barreau Paris, CMS Francis Lefebvre Avocats
- Sand-Avocat
- Virginie Restino, Magistrat administratif, CAA Toulouse
- Karim SOUSSI, avocat chez SMS Francis Lefebvre

Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de **13 mois** de novembre de l'année N à décembre de l'année N + 1 et s'articule entre formation à distance et formation en présentiel, à raison de 2-3 jours tous les 2 mois dédiés à la pratique professionnelle, hors congés universitaires (juillet-août).



Volume horaire global:
292,5 heures
(examens inclus)



- 15,5 heures d'examens
- 172 heures en distanciel
- 103 heures en présentiel
2-3 jours tous les 2 mois

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

Plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.



Regroupements présentiels ou cours synchrone



Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Candidatures en ligne



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : capucine.gent@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026



6 500€ + droits d'inscription universitaire.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Document d'information non contractuel réalisé au 05/09/2025

CONTACT :

Capucine GENT
05.61.12.88.31 - capucine.gent@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - 1er étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU
2, rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
(Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse)
Tél. : 05.67.73.27.69

